

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

16 OCT. 2026

Personne
Levraut

ID : 005-200049203-20261012-2026_90CS-DE

 **territoire
d'énergie**
HAUTES-ALPES - SyME05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2026

OBJET : 2026-90CS TE05

Examen du Compte Rendu d'Activité de la Délégation du réseau Eborn 2025

Nombre de membres légal	52
Nombre de membre en exercice	52
Nombre de membres présents	31
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	33
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	33
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	02-10-2026

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean-Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : ROUX Henry-Pierre (*deux voix : une pour le collège territorial du Briançonnais, et une pour le collège optionnel éclairage public*), FINE Sébastien, PIQUEMAL Michel, ACHIN Richard, BERTRAND Jean-Pierre Gérard, LAGIER Pacôme, COLLIN François, CLAEYMAN Jean-Pierre, PRAT Jean-Denis, BOURDEAUX Yvon, LAUBE Éric, LEPEINGLE Patrick, SALETTI Hélène, LESBROS Georges, LEYDON Louis, SALLEY Jean-Philippe, LAPALUS Michel, CHEVAL Jérôme, TARDY Lionel, DEPEYRE Jean, ROUIT Daniel, MAXIMIN Christine (*deux voix : une pour le collège territorial de Serre-Ponçon et une pour le collège optionnel réseau de chaleur*), DOU Jean-Claude, ARNOUX Frédéric, VERRIER Jean Luc, BACHENET Claude, MAGNAN Patrick, MIOULANE Louis, CHENAVIER Gérald, HAMACHA Stéphane, SIONNET Philippe.

Soit dix collèges représentés par trente-et-un délégués sur onze collèges ayant cinquante-deux délégués légaux.

Etaient excusés : MOUTIER Gérard, DUPORT Xavier, AILLAUD Gautier, ALLEMAND Georges, ANDRZEJEWSKI Henri, ARNAUD Jean-Michel, ARNAUD Jérôme, AYACHE Serge, BONNAFFOUX Sébastien, CONSEIL Benoît, DOSSEUL Yoann, EYSSERIC Serge, FIGVED Paul, GRIMAUD Roger, ROUIT Sébastien, NICOLAS Elsie, JAUSAUD Sébastien, LAURENS Alain, MAURIN Philippe, MARCELLIN Marc, PINET Florent, BOUTRY Jérôme, ARNOUX Anita, MARTOIA Raphaëlle, GARCIN André.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean-Christophe, Directeur du Service Technique ; PEYRON Magali, Secrétaire de direction ; EMOND Ludovic, Responsable agence Centre ; LEAUTHIER Thomas, Responsable agence Sud ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; RICOU BONNEFONT Audrey, Gestionnaire du secrétariat général.

Secrétaire de séance : Lionel TARDY

OBJET : 2026-90CS TE05

Examen du Compte Rendu d'Activité de la Délégation du réseau Eborn 2025

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de Service Public, et l'article 66 du contrat de délégation du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, qui précisent que : « le délégataire produit chaque année dans avant le 31 mars à l'autorité organisatrice délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ». Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante suivante qui devra en prendre acte et débattre sur les thèmes se rapportant aux enjeux de la Délégation de Service Public d'infrastructures recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Considérant que le document constituant le Compte Rendu d'Activité 2025 du délégataire Easycharge a été transmis dans le respect des délais prévus par la loi, il convient à la suite de la présentation en séance, après débat et où la synthèse de Monsieur le Président, que le comité syndical prenne acte du contenu du Compte Rendu d'Activité de la délégation du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (Réseau Eborn) pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Prend acte de la présentation du rapport du délégataire du service public de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (Easycharge) pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Lionel TARDY



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean Claude DOU

